

LE DEPARTEMENT DE LA LOZERE

recrute pour un stage de 4/6 mois pour la Direction Générale Adjointe des Solidarités Territoriales / Direction de l'Ingénierie, de l'Attractivité et du Développement / Direction adjointe du Développement et du Tourisme

UN(E) STAGIAIRE POUR MENER UNE RÉFLEXION SUR LA MISE EN PLACE D'UNE CHARTE DU TOURISME DURABLE – (H/F) à temps complet

Le Département de la Lozère :

La Lozère est le plus petit département français en population, elle bénéficie d'une grande diversité géographique, d'une beauté des paysages hors du commun et d'une altitude moyenne la plus élevée de France.

Sa population est de 76 633 hab au 1er Janvier 2020 – (Population totale municipale - Source INSEE).

Sa superficie est de 5 168 km² et la densité de 14,8 hab / km². Elle se compose de 13 cantons, 10 communautés de communes, 152 communes pour la plupart en dessous de 10 000 habitants et plus de 2 000 hameaux.

Préfecture : Mende 11 860 habitants.

Sous préfecture : Florac

Principales villes : Mende, Florac, Marvejols, St Chély-d'Apcher, Langogne.

Elle se découpe en 5 régions touristiques : l'Aubrac, les Gorges et Causses, la Vallée du Lot, la Margeride et les Cévennes et le Mont Lozère ; qui disposent chacune de paysages différents.

Quelques chiffres-clés du tourisme :

- 39 500 lits marchands,
- 17 500 résidences touristiques,
- 8,9 Millions d'excursionnistes et 6 Millions de nuités touristiques (données 2022),
- 1 700 emplois salariés liés au tourisme.

Contexte:

Le Conseil départemental a adopté, en mai 2022, une **nouvelle stratégie touristique « Vers un tourisme durable »** visant à définir une nouvelle ambition pour le développement touristique. Cette stratégie est consultable sur https://lozere.fr/sites/default/files/upload/00-actualites/documents/strategie_touristique_2017-2021_0.pdf

Cette stratégie compte 52 actions.

Au cours de l'année 2023, certaines actions de cette stratégie ont pu être initiées et vont être poursuivies, d'autres seront travaillées à compter de 2024.

Une d'entre elles vise à mener une réflexion collective sur la mise en place d'une **charte du tourisme durable en Lozère**.

Missions du stagiaire :

Sous l'autorité de la chargée de mission tourisme, vous aurez pour mission de mettre en œuvre l'action citée précédemment.

Sachant qu'il existe déjà différentes démarches sur le territoire, la mission du stagiaire consistera à :

1- Analyser les différentes chartes/labels au niveau national et local :

Comme dans beaucoup de domaines, il existe de nombreux labels/chartes démarches de progrès sur le tourisme durable. Il est donc proposé dans un premier temps de prendre connaissance du guide des labels édités par ADN Tourisme qui répertorie les différents outils au niveau national et de répertorier les démarches existantes au niveau départemental.

2- Rencontrer les différents acteurs sur le Département qui déploient ces marques/labels :

Sur la base de l'analyse effectuée dans la phase 1, il conviendra via des entretiens d'interroger les acteurs du territoire (PNC, PNR, Chambres consulaires,...) sur la manière dont ils utilisent ces outils et les déploient sur le territoire.

3- Analyser les différentes démarches:

Chaque entretien devra faire l'objet d'une fiche d'analyse faisant apparaître les avantages de la mise en place de ces outils mais devra également mettre en avant les limites ou difficultés rencontrées.

4- Effectuer du benchmark sur des territoires ayant mis en place une charte/label à l'échelle de leur territoire :

Ces rencontres devront permettre de s'inspirer de démarches mise en place sur d'autres territoires et également d'être sensibilisés aux difficultés rencontrées par les territoires auditionnés.

5- Réunir les partenaires pour :

- s'accorder sur une vision partagée du tourisme durable,
- réfléchir sur la pertinence d'un document "référence" à l'échelle du département sur le sujet.

6- Etre force de proposition :

En fonction des réflexions collectives, établir plusieurs scénarios pour mettre en place cette charte du tourisme durable avec pour chaque scénario les avantages/inconvénients et les moyens à mobiliser (RH, coût externes...).

7- Déployer la charte du tourisme durable :

En fonction du scénario validé poursuivre la mise en oeuvre l'action.

Autres missions possibles :

Le stagiaire pourra également être amené à travailler sur d'autres actions de la stratégie touristique et notamment celle visant à **la sensibilisation au respect du territoire.**

Sur cette action, la mission pourrait consister comme sur la précédente action à :

- recueillir les outils développés par les différents partenaires présents sur le territoire,
- rencontrer les différents partenaires diffusant ces outils pour analyser les objectifs, les cibles, le type de discours et les modalités de déploiement,
- au regard de ces différents outils identifier les éventuels "manques",
- si besoin, faire des propositions sur des outils à développer,
- participer à la préparation de la fabrique du tourisme sur les écogestes,
- participer à construire une boîte à outil et imaginer des outils de communication complémentaires.

La réalisation de ces différentes actions pourront être amenées à évoluer.

Une première sélection des candidats se fera sur dossier. Un entretien téléphonique ou une réunion en visioconférence sera organisé par la suite.

Profil :

- Bac +4/5
- Formation dans le domaine du tourisme, développement local
- Connaissance et/ou intérêt pour les enjeux du tourisme durable
- Capacités d'analyse et rédactionnelles
- Aptitudes relationnelles
- Sens de l'organisation
- Esprit d'initiative
- Capacité d'adaptation
- Rigueur

Conditions :

- Gratification : selon la réglementation en vigueur
- Prestations sociales : tickets restaurant
- Durée du stage : mars à août 2023 – ajustable selon le calendrier de l'établissement scolaire
- Résidence administrative fixée à Mende
- Permis B **indispensable**
- Stage de 4 à 6 mois
- 35h/semaine

Pour tout renseignement contacter :

Madame Emmanuelle SOLIGNAC au 04 66 49 60 88 ou Madame Anne TARDIEU : 04 66 49 66 50

Je vous remercie d'adresser les candidatures (lettre de motivation + CV) à :

Madame la Présidente du Conseil Départemental
Direction Générale Adjointe des Ressources Internes
Direction des Ressources Humaines
4 rue de la Rovère BP 24
48001 MENDE CEDEX

ou par mail : recrutement@lozere.fr

Date limite de réception des dossiers : 29 février 2024
audition aux alentours du 14 mars 2024